

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2024

COMPTE RENDU AFFICHE LE 27 décembre 2024

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 décembre 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 15

PRESIDENT : M. Didier TESTE, Maire

SECRETAIRE ELUE : Mme Yvette BONNARD

MEMBRES PRESENTS A LA SEANCE : M. Didier TESTE, M. Lucien BRUYAS, Mme Murielle BOIRON, M. Fabrice FOND, M. Christophe BROSSON, M. Christian CLOUPET, Mme Yvette BONNARD, M. Pierre BOIRON, M. Joël BALLAS, Mme Brigitte RUDEAUX POMMATEAU, Mme Camille BRUYAS, Mme Marie-Françoise BONNARD, Mme Isabelle MARQUET, Mme Marielle GIRAUD COLOMBET

Membres absents excusés : M. Sylvain RIVORY

### COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Monsieur le Maire propose d'exclure les cérémonies de décès de la salle d'animation rurale afin de limiter celle-ci à un usage festif et en fait part au conseil. Ce point sera discuté lors d'un prochain conseil après vérification de la légalité d'une telle disposition.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente.

### DECISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET—RAPPORTEUR : M.FOND FABRICE

Le Conseil Municipal, vu le budget primitif 2024, sur proposition de Monsieur le Maire, décide de procéder aux ajustements de crédits détaillés qui se résument comme suit:

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 0,00 €

Article 1641 : + 350€

Article 2128 : + 500,00€

Article 21312 : - 6760,00€

Article 2151 : +2500€

Article 2188: +3410€

### CONVENTION CENTRE DE GESTION—RAPPORTEUR : M. TESTE Didier

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Rhône (cdg69) propose un certain nombre de missions qu'il réalise, via la mise à disposition d'experts, pour le compte des collectivités et établissements publics qui le demandent. Certaines de ces missions spécifiques donnent lieu à l'établissement de convention pour la durée de la mission.

Le cdg69 a proposé, à compter du 1er janvier 2022, une convention unique d'une durée de 3 années, renouvelable une fois.

Depuis 3 ans, les tarifs n'ont pas évolué. Au 1er janvier 2025, certaines de ces missions font l'objet d'évolutions

tarifaires afin de préserver l'équilibre financier des services concernés :

Mission de médecine professionnelle et préventive;  
Mission en matière de retraite dans le cadre du traitement des cohortes.

Certaines missions font également l'objet d'évolutions réglementaires et organisationnelles, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, nécessitant l'actualisation des annexes suivantes de la convention unique :

- Mission de médecine professionnelle et préventive : mise en conformité avec les textes juridiques, notamment avec le Code général de la fonction publique; rappel du cadre juridique en matière de laïcité et de secret médical partagé;
- Mission en matière de retraite dans le cadre du traitement des cohortes: adaptation des prestations au regard de l'évolution organisationnelle de la CNRACL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les missions de la convention unique proposées par le CDG69 et les évolutions tarifaires, réglementaires et organisationnelles par l'actualisation des conventions des missions pluriannuelles.

**INSTAURATION D'UNE PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES CONTRATS ET REGLEMENTS LABELLISES DES AGENTS DE LA COLLECTIVITE POUR LE RISQUE PREVOYANCE — RAPPORTEUR : M.TESTE DIDIER**

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de l'amélioration des garanties sociales offertes aux agents publics, la mairie de Longes s'engage activement dans le financement de la protection sociale complémentaire, et notamment, celle liée au risque prévoyance.

La protection sociale complémentaire de type Prévoyance permet de couvrir les situations de perte de revenus liées à une incapacité de travail temporaire ou permanente, une invalidité ou un décès.

Elle vise à assurer un maintien de salaire en cas d'arrêt prolongé, et à protéger les proches en cas de besoin.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la mairie au financement de la couverture Prévoyance des agents, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur

La mairie contribuera à hauteur de 7€ par mois pour tout agent ayant souscrit à un contrat ou règlement labellisé répondant aux critères définis par la réglementation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'instaurer la participation au financement des contrats et règlements labellisés des agents de la collectivité pour le risque Prévoyance

**ETUDE POTENTIEL PHOTOVOLTAÏQUE—RAPPORTEUR CHRISTIAN CLOUPET**

A partir de 2025 la pose de panneaux solaire en toiture sera obligatoire sur les bâtiments neufs de plus 500M2 et à partir de 2028 pour tous bâtiments existants de plus de 500m2.

L'école devra donc être équipée au plus tard en 2028 avec idéalement une installation de 36KW

La production d'électricité sera en priorité consommée directement à l'école et le surplus (si existant) pourra être utilisé sur les autres bâtiments de la commune (atelier technique / mairie .....)

L'économie financière au niveau de l'école serait d'environ 3200€/an et serait de 2700€/an avec la répartition du surplus de production soit un gain annuel de 6000€/an

L'investissement d'une telle installation, aide déduite, s'élève à 42000€.

M. le Maire rappelle qu'au-delà de l'aspect écologique et économique d'une telle opération, certaines échéances pour ce type d'investissement sont obligatoires et qu'un bureau d'étude sera missionné pour valider l'aspect technique d'une installation de ce type sur la toiture de l'école.

L'horizon envisageable de mise en service est à fin 2025.

### **PRISE EN CHARGE DES DEPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE 2025**

Préalablement au vote du budget primitif 2025, la commune ne peut engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement que dans la limite des restes à réaliser de l'exercice 2024.

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le Conseil Municipal peut, en vertu de l'article L. 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2024, à savoir :

#### Budget principal

· Chapitre 21 : 27.837,53€

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal qui l'accepte, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2025 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif.

### **EXTENSION DE LA TELETRANSMISSION**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Longes souhaite élargir le champ de la dématérialisation de la transmission de ses actes soumis au contrôle de légalité à la préfecture pour notamment la commande publique et pour les documents budgétaires, et considérant que la collectivité que la société JVS - Mairistem a été retenue pour être le tiers de télétransmission, le Conseil Municipal, décide de procéder à la télétransmission des actes de la commande publique et des documents budgétaires et autorise Monsieur le Maire à signer électroniquement les actes télétransmis.

### **COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES**

Madame Isabelle MARQUET fait le compte-rendu d'une réunion portant sur l'insertion professionnelle et rappelle que lors de la mise en place de Marché Public, la commune doit vérifier si dans le cadre de celui-ci, elle peut faire appel à des personnes en situation de réinsertion professionnelle.

Aussi, avec Monsieur Lucien BRUYAS, ils ont participé à une réunion de l'AIAD (Association Intercommunale d'Aide à Domicile) relatant des soucis de recrutement et un coût de fonctionnement élevé.

L'atelier mémoire du 12 décembre a été une réussite avec 26 participants et des retours très positifs de ceux-ci.

D'autres ateliers et activités sont envisagés pour 2025. Ils seront annoncés en temps utile.

Mme Yvette BONNARD a participé à la réunion « participation citoyenne » avec la gendarmerie. Le bilan de janvier à novembre 2024 est positif sur la commune avec une baisse des cambriolages et actes de délinquance. Le nombre de rondes de la gendarmerie va augmenter sur le secteur de Longes, passant de 458 à 661/an et le nombre de contrôles routiers va lui aussi augmenter de 20 à 34/an (durée environ 15 minutes).

Lors des prochaines vogues, il est aussi envisagé de multiplier les rondes.

Mme Murielle BOIRON rappelle que bulletin municipal est édité et sera distribué entre Noël et le jour de l'an avec le calendrier. Cette année le bulletin comporte 48 pages traduisant le dynamisme, de la commune, de ses associations, et des commerçants locaux.

Mme Brigitte RUDEAUX POMMATEAU présente les premiers détails de l'édition 2025 de caravan'jazz qui se déroulera le dimanche 8 juin 2025 à partir de 11 heure et avec le concert à 13 heure.

La mise en place d'une scène ne sera pas nécessaire et l'organisateur de l'événement laisse une grande liberté d'organisation à la commune en fonction de ses souhaits et contraintes.

Beaucoup de points sont à définir pour l'organisation, afin de faire de cet événement une réussite. Une visite technique sera organisée en février afin d'en valider les détails.

M. Fabrice FOND fait le résumé d'une réunion du syndicat des eaux qui s'est déroulée sur la commune voisine de Trèves.

Les investissements sur 2024 ont été les suivants:

- 5.5M€ pour le renouvellement de 25Km de réseau d'eau
- 900K€ pour le déploiement de la télé-relève
- 350K€ pour le renouvellement d'un câble de communication entre les communes de Riverie et Sainte Catherine

La Mise en place de la télé-relève est prévue pour 2025 sur la commune de Longes. Cela permettra d'avoir un compteur capable de détecter d'éventuelles fuites d'eau et de permettre aux agents de relever sans nécessiter la présence de l'abonné.

M. Pierre BOIRON présente l'état d'avancement des travaux de l'entreprise Genevray sur la commune.

L'installation de la table de pic-nic place du puits est maintenant terminée. Certaines plantations, notamment pour le monument aux morts et le petit massif à l'entrée de la place de Verdun restent à faire.

Un message de Mme Bruyas est lu afin de remercier la commune pour le changement des éclairages de l'église.

M. Joël BALLAS et M. Christophe BROSSON font état de l'avancement des travaux de remise en état des chemins suite aux intempéries du mois d'octobre et de ce qui reste à faire. Un dossier sera établi par la commune afin de solliciter les aides idoines. L'entreprise Chavassieux TP est en charge de cet état des lieux et de la rédaction d'un devis.

M. Christophe BROSSON rapporte les informations obtenues lors d'une commission agricole durant laquelle est présentée la perte de surface agricole sur 20 ans qui est d'environ 150Ha. Il a également été évoqué le vieillissement des exploitants entraînant de plus en plus de questions sur les transmissions des exploitations.

Enfin une étude portant sur les différents projets d'irrigations est relancée afin de savoir si de tels investissements seraient pertinents sur notre secteur. La gestion de l'eau sera une réelle problématique dans les années à venir pour les exploitations agricoles.

Mme Camille BRUYAS informe de la fin de la construction du site internet et de sa mise en ligne imminente.

Il sera important de faire vivre ce site et de le maintenir à jour. Pour ce faire, des choix seront nécessaires sur les moyens mis en œuvre pour le prestataire choisi, ou si cette gestion sera faite en interne.

La page Facebook de Longes est maintenant définitivement fermée et la question est posée d'utiliser Illiwap afin de relayer une partie des informations anciennement postées sur cette page.



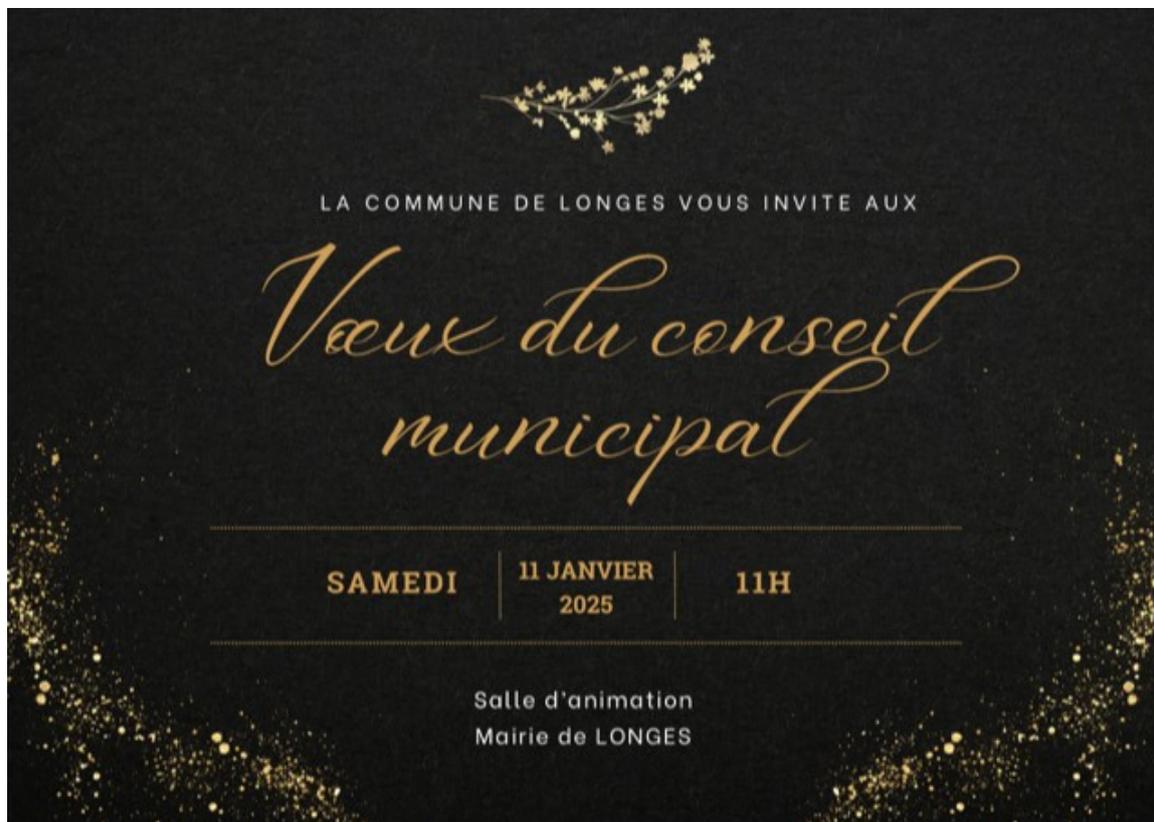
Monsieur le Maire rappelle de la nécessité d'une collaboration et entente collective sur la commune pour l'entretien des chemins. Les montants engagés ne pouvant être très élevés il est nécessaire qu'un maximum d'entretien soit fait au fur et à mesure du temps et que chaque utilisateur, agriculteurs, riverain se sente concerné par leur entretien.

Une réunion avec Vienne Condrieu Agglomération, la DDT, et Mme la Sous-préfète a eu lieu le 11 décembre 2024. Il en ressort une volonté partagée de tous les intervenants de mener ce projet à son terme. Différentes solutions techniques et réglementaires ont été évoquées afin de trouver les plus pertinentes, notamment concernant la gestion du mur de soutènement de l'air de jeux et la réalisation de places de stationnement supplémentaires.

**Prochain conseil le Mercredi 29 Janvier 2025**

**L'ORDRE DU JOUR ETANT TERMINE  
LA SEANCE EST LEVÉE A 23H00**

**Toute l'équipe du conseil Municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025 et vous convie à la cérémonie le 11 janvier à la salle d'animation.**





# ASQV SECTION FOOT



**DIMANCHE 9 FEVRIER 2025**

**Matinée**  
**MOULES FRITES**  
A partir de 11h30  
**Complexe du fautre**

**BUVETTE SUR PLACE**

**Pas de Réservation**

*Premier arrivé, premier servi*





## Nouvelle ère numérique pour notre commune : lancement des applications Illiwap et Jouons Local

Dans le cadre de notre engagement constant à renforcer la communication et la participation citoyenne, la municipalité est heureuse d'annoncer l'installation de deux nouvelles applications innovantes : **Illiwap** et **Jouons Local**.

**Illiwap** est une plateforme interactive conçue pour faciliter les échanges entre les habitants et les services municipaux. Grâce à cette application, vous pourrez signaler des problèmes locaux, soumettre des suggestions, et recevoir des informations en temps réel sur les actualités de la commune. Illiwap vise à rendre la gestion municipale plus transparente et réactive, en mettant la technologie au service de notre communauté.

**Jouons Local**, quant à elle, est une application dédiée à l'animation de la vie locale. Elle propose des jeux interactifs, des concours et des événements communautaires, qu'ils soient virtuels ou en présentiel. Cette initiative vise à renforcer les liens entre les résidents en offrant des activités ludiques et participatives qui dynamisent notre quotidien communal.

En complément de ces applications, nous sommes également ravis d'annoncer la création d'un **nouveau site internet**, prévu pour le début de l'année 2025. Ce site modernisé offrira une interface conviviale et intuitive, permettant un accès facilité à toutes les informations municipales, aux services en ligne, et aux actualités de la commune. Il deviendra aussi le point central pour découvrir et utiliser les applications Illiwap et Jouons Local.

Nous invitons tous les habitants à télécharger et à utiliser ces nouvelles applications, véritables outils numériques mis à leur disposition pour simplifier la vie quotidienne. Votre participation active est essentielle pour construire une commune plus connectée et dynamique.

***La Municipalité***



**Votre mairie  
vous propose**

**illiwap**

L'APPLI QUI VOUS CHANGE  
LA VIE !

**Suivez l'actualité  
de la commune**



QR CODE de  
téléchargement

GRATUITE | SANS INSCRIPTION | SANS PUBLICITÉ

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !**



[www.illiwap.com](http://www.illiwap.com)



# JOUONS LOCAL



Longes  
DANS LE PILAT, DU GIER AU MONT MONNET

## JOUONS LOCAL

L'appli pour ne rien rater à Longes !

Bons plans et actualités des acteurs locaux

Calendrier des animations locales

Téléchargez l'appli mobile !



11:03

JOUONS LOCAL

Mairie

Marchés locaux

Actualités

A la recherche de légumes de producteurs locaux ? Les sorbérans et leurs voisins peuvent se rendre au marché pour acheter légumes, viandes, poissons mais aussi d'autres produits non alimentaire style vêtements, chaussures, articles de la maison...

Pour les téléphones Apple, Allez dans App Store ; recherchez l'application « Jouons Local » et cliquez sur « Obtenir »

Pour les téléphones « Android », allez dans Google Play ; recherchez l'application « Jouons Local » et cliquez sur « Installer »